



NOUVELLES DISPOSITIONS COVID 19

La situation sanitaire ne s'améliore pas à La Réunion. Nous **devons contribuer à la non-prolifération du virus.**

Je vous rappelle que :

- **Pour les randonnées sur une journée**, nous continuerons à respecter les gestes barrières, comme nous le faisons actuellement.
Donc, il n'y aura pas de refus d'inscription.
- **Pour les randonnées sur plusieurs jours avec hébergement et réfectoire collectifs**, le conseil d'administration des Cent Pieds a décidé, à l'unanimité moins une abstention, **d'exiger**, jusqu'à nouvel ordre :
 - **soit la preuve d'un schéma vaccinal complet ;**
 - **soit la preuve d'un test antigénique ou PCR de moins de 48h.**

La prochaine randonnée touchée par ces dispositions est celle à **Roche Plate les 14/15 août 2021.**

Si vous ne répondez pas, **au moins**, à l'une de ces conditions, **votre inscription sera refusée.**

Nous comptons sur **votre compréhension et sur votre soutien** pour nous aider à préserver **la santé de nos randonneurs.**

Le Président

Lylian PAYET